

ESTIMATION DES FRAIS SCOLAIRES OBLIGATOIRES ANNUELS DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE 2024-2025

FRAIS OBLIGATOIRES	PJE-MJE-GJE	1 ^{ière} - 2 ^{ième}	3 ^{ième} - 4 ^{ième}	5 ^{ième} - 6 ^{ième}
Frais pédagogiques (excursions, visites...) et culturels (jeunesse musicales, théâtre...)	53 €	120 €	120€	120 €
Natation (transport et entrées)		110€ (Sous réserve d'augmentati on suite au prix de l'énergie)	70€ (Sous réserve d'augmentatio n suite au prix de l'énergie)	

Ces frais font l'objet de trois factures détaillées envoyées dans le courant de l'année.

En cas de difficultés, veuillez prendre contact avec l'économat (**02/374.31.37**) dès réception de la facture afin d'envisager un aménagement des paiements.

A partir de la 1^{ière} primaire, une épargne est proposée pour couvrir les frais liés aux classes vertes.

CLASSES VERTES

Au degré moyen -> 235 €

En 6^{ième} -> 250€